



Numéro – 52

Bilan des mesures agroenvironnementales dans l'Oise de 2007 à 2011

La DRAAF a réalisé un bilan à mi-parcours des engagements environnementaux dans le cadre du plan de développement rural hexagonal en Picardie. Ces mesures sont souscrites par les agriculteurs pour une durée de 5 ans. Quelques chiffres sont intéressants à retenir pour l'Oise.

Au niveau Picardie, l'Oise représente 49 % des financements MAET (mesures agro-environnementales territorialisées) pour 16 334 193 € (tous financeurs confondus : état, FEADER, agences de l'eau Seine-Normandie et Artois-Picardie, Conseil régional de Picardie) et 60 % des surfaces contractualisées avec 22 332 ha. Pour le Programme Eau et Agriculture (PEA) de l'agence Artois-Picardie, l'Oise représente seulement 9 % des financements pour 832 426 € sur 900 ha du fait du petit nombre de communes comprises dans le bassin Artois-Picardie. Si on additionne ces deux mesures, l'Oise représente 40 % des financements de la région et 47 % des surfaces contractualisées ce qui montre un fort intérêt des agriculteurs de l'Oise pour les mesures agro-environnementales.

L'enjeu eau est prédominant avec 53,6 % des surfaces engagées, puis 17,7 % pour l'enjeu prairies et paysage, 7,9 % pour gestion de territoire, 7 % pour Natura 2000, 7 % pour les zones humides, 6,5 % pour l'enjeu érosion et 0,4 % pour les pelouses calcaires. Sur cette période, 24 territoires étaient ouverts à la contractualisation dans l'Oise auxquels il faut ajouter les territoires régionaux (pelouses, auxiproducteurs).

En incluant la conversion à l'agriculture biologique, le maintien en agriculture biologique, la PHAE (prime herbagère agro-environnementale), les MAET et le PEA, ce sont environ 25 000 ha qui sont contractualisés soit 6,8 % de la SAU de l'Oise.

591 km d'éléments linéaires ont été contractualisés en MAET dont 570 km de haies, 14 km de fossés et rigoles de drainage, 1,6 km de ripisylves et 1,9 km de talus enherbés. Des éléments ponctuels sont aussi contractualisés en MAET avec 325 mares et 3 040 m d'arbres isolés ou en alignement

Les engagements ont débuté en 2007 avec une lente croissance puis le vrai boom de la contractualisation s'est produit en 2010 avec 11 000 ha contractualisés puis un léger retrait en 2011.

380 exploitants ont contractualisé des MAE dans l'Oise, soit 13 % des exploitations de l'Oise. Parmi les 855 exploitants picards ayant contractualisé des MAET, 44 % sont dans l'Oise. En Picardie, 8 % des exploitants picards sont engagés en MAET et 11 % sont engagés dans une démarche agro-environnementale (MAE ou PEA), soit 1200 exploitants.

Actualités

Le point info installation au Salon de l'étudiant : Du 10 au 12 janvier, l'ONISEP a organisé à Amiens Mégacité un forum d'information pour les étudiants et lycéens afin de les renseigner sur les métiers et les formations disponibles. Les filières agricoles étaient représentées dans un « Point Information Installation » à l'attention de celles et ceux qui envisagent de faire carrière dans ce domaine ou qui sont déjà bien engagés dans des formations agricoles. Les établissements d'enseignement agricole, la DRAAF, « Jeunes Agriculteurs de Picardie » et différentes structures concernées étaient présents pour répondre aux demandes d'informations nombreuses et variées.

Validation globale du projet de réforme de la PAC : La commission agricole du Parlement européen a validé le 24 janvier le projet de la Commission Européenne avec quelques modifications marginales sauf pour la reconduction du « Règlement sucre » qui se poursuivra jusqu'en 2019-2020 ce dont se sont réjouis les représentants de cette filière.

Les élections aux chambres d'agriculture : Elles se sont déroulées par correspondance entre les 21 et 31 janvier. On constate un taux de participation de 40 % en baisse par rapport aux élections de 2007.

Productions végétales

Les cours sont orientés à la baisse sauf pour l'orge, le maïs (instables) et le colza (en légère hausse).

Blé tendre

Les cours commencent l'année avec une baisse de 7 €/T concentrée la première semaine (- 6 €/T) avant de remonter à 221 €/T. Ils sont restés stables avec une légère baisse (+ 2 €/T) pour finir le mois à 240 €/T. Le niveau est situé nettement au dessus de ceux des années précédentes (94 à 210 €/T).

L'orge

Les cours de l'orge connaissent aussi une baisse (219 €/T soit - 7 €/T) avant de remonter à 221 €/T. L'écart reste faible avec 2011 et 2012, plus important face à 2010,

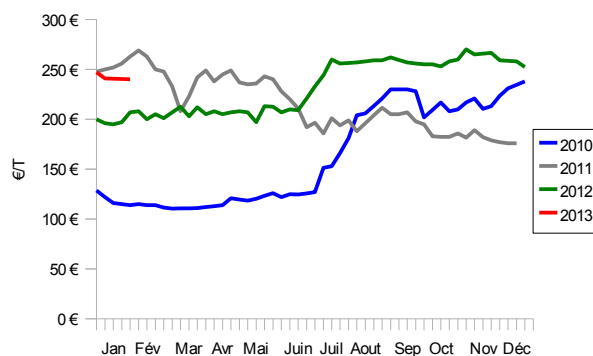
Maïs

Les prix suivent une évolution parallèle à celle du blé tendre pour finir le mois à 229 €/T, ce qui est proche des niveaux de 2010 et largement supérieur à celui de 2011 (200 €/T) et surtout à celui de 2009 (124 €/T).

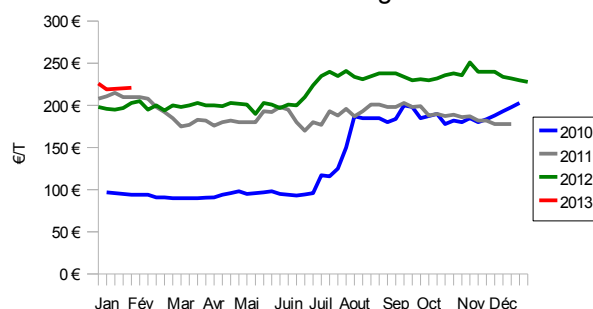
Colza

Les cours sont orientés à la hausse en janvier (+ 5 €/T) pour finir le mois à 4,63 €/T. L'évolution est très proche de celle de 2012, le niveau est légèrement inférieur à ceux de 2011 (500 €/T) et nettement supérieur à ceux de 2010 (276 €/T).

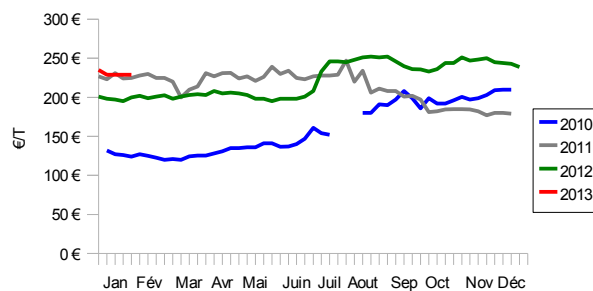
Cours du blé tendre



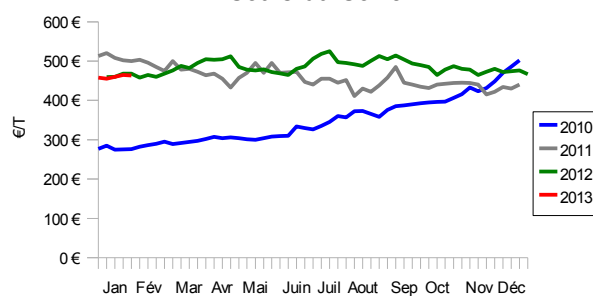
Cours de l'Orge



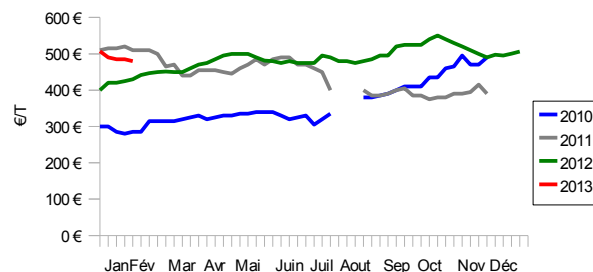
Cours du Maïs



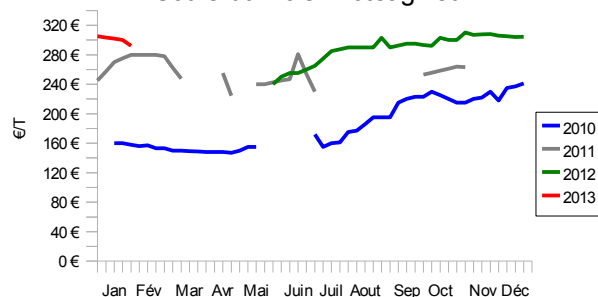
Cours du Colza



Cours du Tournesol



Cours du Pois Protéagineux



Tournesol

Les cours sont en nette baisse (- 27 €/T) et ils finissent le mois à 480 €/T. Le niveau est intermédiaire entre ceux des 3 années précédentes (respectivement 430, 510 et 285 €/T).

Pois protéagineux

Les cours sont en baisse, notamment à la fin janvier (-13 €/T) pour finir le mois à 292 €/T. Ils sont relativement proches de ceux de 2011 (280 €/T) et nettement supérieurs à ceux de 2010 (158 €/T).

Productions animales

A l'exception des bovins (en hausse) et des porcins (stables) les cours sont orientés à la baisse.

Bovins

Les cours démarrent l'année avec une hausse de 12 centimes par Kg et ils finissent le mois à 4,00 €/Kg soit un niveau équivalent à celui d'août 2012 et largement au-dessus de ceux de 2010 à 2012 à la même époque (3,03 à 3,45 €/Kg).

Porcins

Les cours sont très stables à 1,55 €/Kg ce qui est au-dessus des cours des années précédentes (1,11 à 1,46 €/Kg) mais on n'observe pas cette année de hausse saisonnière.

Ovins

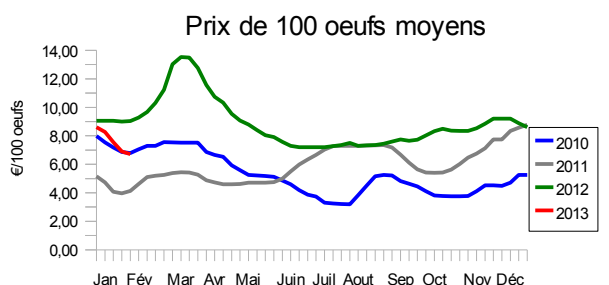
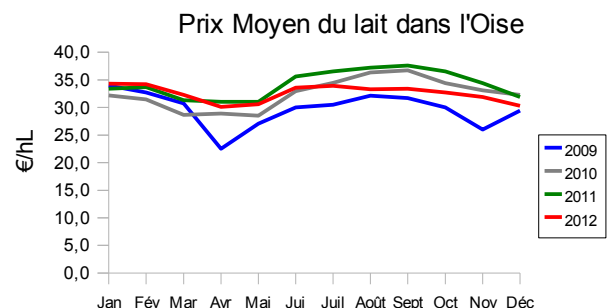
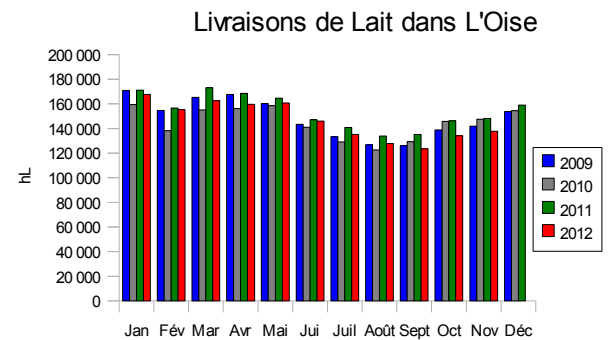
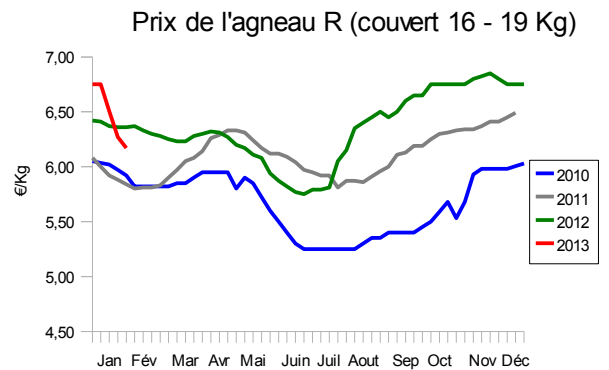
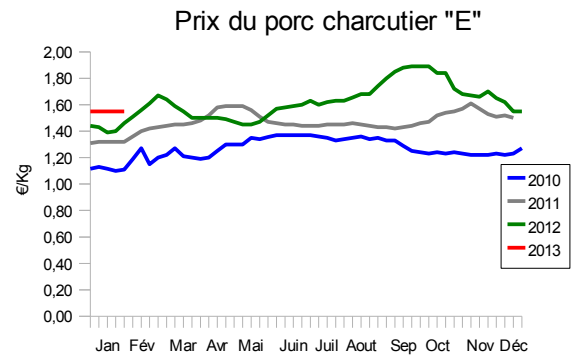
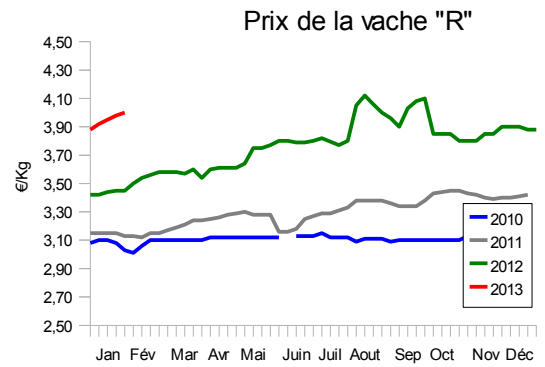
Les cours sont en forte baisse (- 58 centimes par Kg) en janvier et ils terminent le mois à 6,17 €/Kg soit en dessous du niveau de 2012 (6,36 €/Kg). Cette baisse est saisonnière mais elle est particulièrement forte en 2013.

Lait

Les livraisons en janvier sont légèrement supérieures à celles de décembre 2012 (159 232 hL soit + 300 hL) mais en retrait par rapport à celles des deux années précédentes (167 613 et 171142 hL). En décembre, le prix était de 30,1 €/hL, soit un recul de 1,9 €/hL ce qui le rapproche du niveau de fin 2009.

Les œufs

On observe une chute des cours (- 1,89 €/centaine) en janvier et ils reviennent (à 6,79 €/centaine) au niveau de janvier 2010. Cette baisse saisonnière est particulièrement marquée en 2013 alors qu'on ne l'avait pas constatée en 2012.

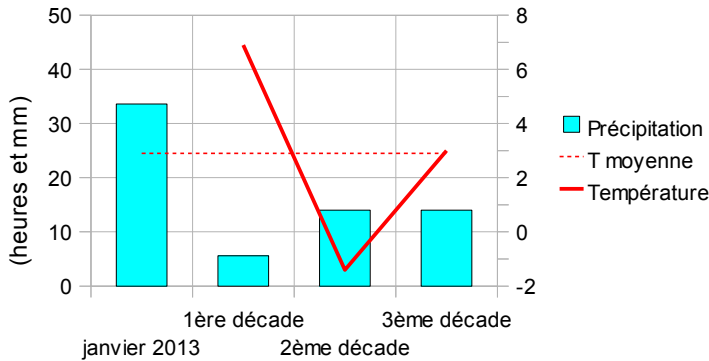


Le mois de janvier a été nettement plus sec (- 23,9 mm soit - 42 %) et plus frais (- 0,7 °C) que la moyenne. La première décade a été la plus sèche et la deuxième la plus froide, il y a eu 14 journées de pluies, 9 de neige, 3 de brouillard et 4 jours de vent. La température est descendue à -10,0 °C le 17 et a atteint 13,9 °C le 29 qui fut aussi la journée la plus ventée (69,8 Km/h).

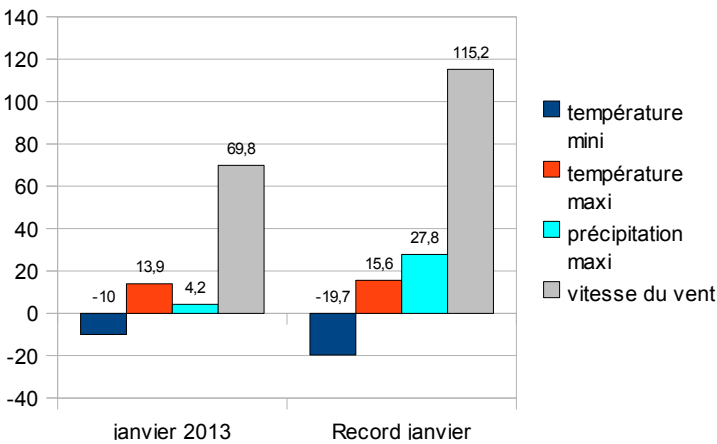
Proverbe

Quand sec est le mois de janvier,
Ne doit se plaindre le fermier.

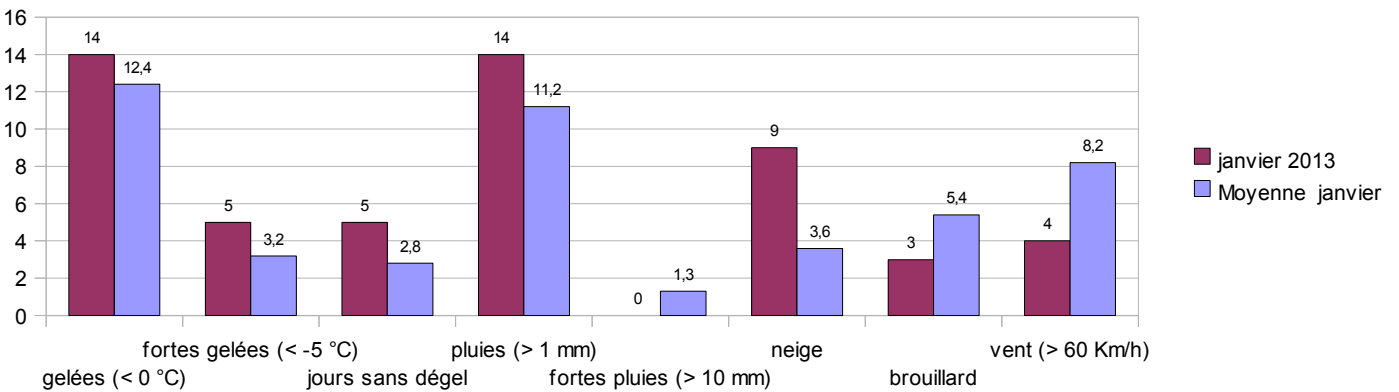
Détail du mois de janvier 2012



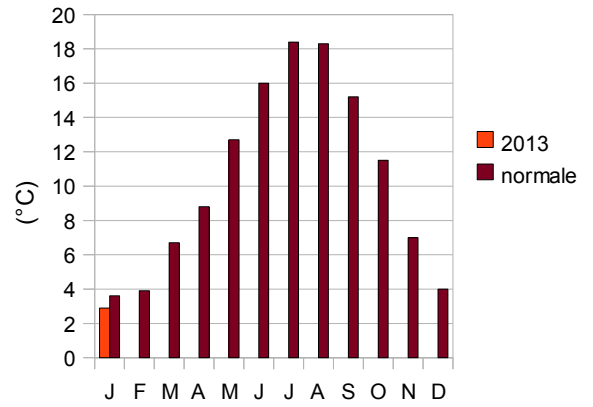
Extrêmes de janvier



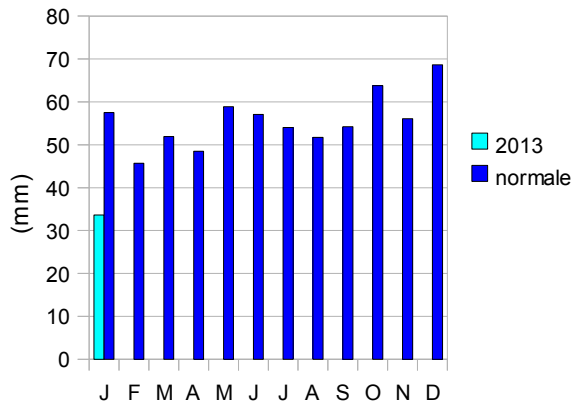
Fréquence des évènements climatiques en Janvier



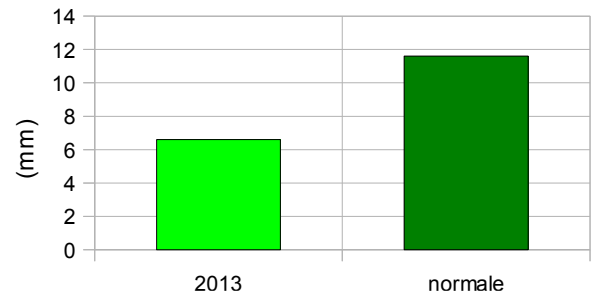
Température 2013
(Beauvais - Tille)



Précipitations 2013
(Beauvais - Tille)



Evapo transpiration en janvier 2013



Pour en savoir plus : sites internet
 - de la DDT de l'Oise : <http://www.oise.equipement-agriculture.gouv.fr>
 - de la statistique agricole : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>
 - de Météo France : <http://france.meteofrance.com>

Direction Départementale des Territoires
 2, Bd Amyot d'Inville - BP 20317
 60021 Beauvais cedex
 Téléphone : 03 44 06 43 47 - Télécopie : 03 44 06 43 00
 Courriel : ddt@oise.gouv.fr

Directeur de la publication : Jean-François TURBIL
 Rédaction : Olivier Renaud
 Impression : DDT
 Dépôt légal : à parution
 ISSN : 1260 - 8289